

Surveillance : votre œil vous trahira bientôt | Le Net Expert Informatique



On n'arrête pas le progrès, mais en matière de surveillance, peut-on le qualifier comme tel ? La dernière trouvaille, repérée par « The Atlantic » fait un peu peur : a été mis au point un système permettant d'identifier une personne, à distance, par l'analyse de son œil. Rien de révolutionnaire, direz-vous ? Eh bien si, car les mots importants, dans la phrase précédente, sont : « à distance ».

La reconnaissance d'iris existe certes depuis longtemps, mais jusque là, il fallait que la personne à identifier coopère, qu'elle pose avec précision son œil sur un oculaire. Avec la machine mise au point par Mario Savvides, un professeur de l'université Carnegie Mellon, à Pittsburg, Etats-Unis, l'histoire sera très différente. A plus de dix mètres, assure-t-il, il est désormais possible d'analyser un iris avec la précision d'une empreinte digitale, avant de le confronter à une base de donnée.

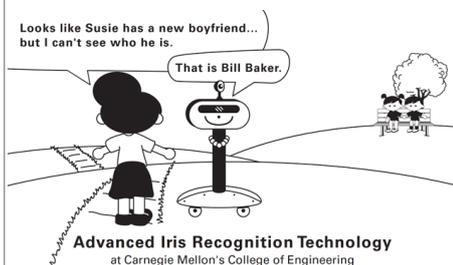


Dans une vidéo mise en ligne, le professeur d'ingénierie donne un exemple d'une utilisation possible d'une telle technologie : un policier repère un automobiliste au comportement suspect et lui demande de garer sa voiture. L'automobiliste jette un coup d'œil dans le rétroviseur et le policier en profite pour vérifier, sans avoir à sortir de son véhicule, s'il n'est pas fiché comme personne dangereuse...

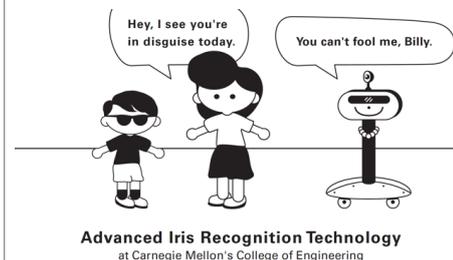
On peut imaginer bien d'autres usages :

avant un match de foot, l'appareil vérifierait l'iris de chaque spectateur pénétrant dans le stade, afin de filtrer les éventuels hooligans fichés ;
un enfant est enlevé, son iris est livré aux autorités des frontières pour éviter qu'il ne soit emmené à l'étranger ;
dans une grande entreprise, une administration, ou un festival, seuls les propriétaires d'iris « VIP » pourraient accéder à certains espaces.
seuls les propriétaires d'ordinateurs ou de voitures pourront démarrer ces derniers, sans mot de passe, sans clé (et sans avoir à poser son œil sur son volant) ;
à l'aéroport, les voyageurs pourront se passer de montrer leurs papiers.

Mais on peut craindre aussi des usages plus effrayants. Le service de presse de Carnegie Mellon a envoyé deux dessins à « The Atlantic ». Sur le premier, une jeune fille aperçoit un couple enlacé au loin : « On dirait que Susie a un nouveau petit ami... », dit-elle. Et la machine, ce robot-commère, lui dit : « Oui, c'est Bill Baxter ». Qui sait si la Susie en question n'est pas une femme politique et la héroïne du dessin une affreuse paparazzi ?



Autre dessin, la même jeune fille est face à un garçon grimé : « Eh, je vois qu'on s'est déguisé aujourd'hui ! ». La machine, froidement : « Tu ne m'aura pas, Billy ». Mignon ? Pas vraiment : une machine qui rend le déguisement obsolète ne peut guère être considérée comme un grand progrès pour la vie privée.



La police ne manquera pas de tester ce système, mais gageons qu'elle ne sera pas la seule à se pencher dessus. Les usages commerciaux, si cet appareil biométrique fonctionne, ne manqueront pas d'apparaître. On pense à ces scènes du film « Minority Report » où des publicités alpaguent les passants tout en s'adaptant à leurs goûts (« John Anderton ! Vous cartes de fidélité –si quelqu'un veut vraiment savoir ce que vous faites à n'importe quel moment de la journée, il n'a pas besoin de systèmes de reconnaissance faciale ou de reconnaissance d'iris. Tout ce qu'il faut est déjà en place. »).

Interrogé par « The Atlantic » sur les craintes que soulève cette technologie, Mario Savvides les balaye d'un argument pour le moins fataliste :

Les gens sont traqués, chacun de leurs mouvements, de leurs achats, de leurs habitudes, où ils se trouvent chaque jour, à travers leurs transactions par carte de crédit, leurs cartes de fidélité –si quelqu'un veut vraiment savoir ce que vous faites à n'importe quel moment de la journée, il n'a pas besoin de systèmes de reconnaissance faciale ou de reconnaissance d'iris. Tout ce qu'il faut est déjà en place. »

Autrement dit : bah, la surveillance de masse, un peu plus, un peu moins...

La mise en place d'un tel système de reconnaissance « à distance » sera facilitée par la décision prise par plusieurs pays, il y a plusieurs années déjà, de constituer des bases d'iris. Aux Etats-Unis, depuis quatre ans, la police scanne ainsi les yeux des personnes condamnées à des peines de prison. Dans les Emirats arabes unis, l'iris est scanné à l'entrée et à la sortie du territoire. Et l'Inde va plus loin encore : ce sont les iris de l'ensemble de la population qui sont peu à peu associés, dans une base de donnée, à leur numéro unique d'identité.

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en cybercriminalité et en déclarations à la CNIL, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la formation de vos salariés afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plaît ? Partagez !
Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com/loi-renseignement/20150515.0BS9017/surveillance-votre-il-vous-trahira-bientot.html>

Par Pascal Riché